

Chapitre VIII - LES INDICATEURS « ECONOMIE CIRCULAIRE (ECi) »

CE QU'IL FAUT RETENIR

L'ORD&EC a défini **22 indicateurs « économie circulaire »** suivis annuellement depuis 2015 et retenus par la planification régionale.

16 indicateurs évoluent favorablement, 3 sont stables (lutte contre le gaspillage alimentaire, production de compost et valorisation du bois), 3 sont en baisse (réemploi et recyclage en ressourceries, quantités de déchets végétaux recyclés).

L'ORD&EC a fait le choix de retenir à cette date **22 indicateurs « économie circulaire »**. Ces indicateurs sont calculés annuellement, de l'exercice 2015 (année de référence de la planification régionale) à l'exercice 2024 et sont présentés dans le tableau ci-après. L'objectif à l'avenir est de pouvoir calculer annuellement ces indicateurs, les perfectionner et les compléter. Il s'agit là d'une 1^{ère} approche, encore perfectible. Afin d'établir cette liste de 22 indicateurs, l'observatoire a intégré en premier lieu **les indicateurs d'économie circulaire retenus par la planification régionale**.

En complément, une recherche de retours d'expériences en la matière a été réalisée. Les démarches similaires dans les autres régions et collectivités sont très restreintes. Toutefois, l'ADEME a défini un référentiel d'actions dans le cadre du Programme d'accompagnement et de reconnaissance des démarches territoriales en faveur d'une économie circulaire. Ce référentiel est la base complémentaire des indicateurs la planification régionale.

Ayant participé activement aux 4 groupes de travail nationaux, initiés par l'ADEME en 2021, l'ORD&EC est au plus près des réflexions en matière d'observation de l'économie circulaire (ECi) et partage son retour d'expérience et sa connaissance du domaine de l'observation en général.

L'économie circulaire 3 domaines, 7 piliers



Objectif	N°	Intitulé de l'indicateur	2015	...	2022	2023	2024	Evolution 2015-2024
Accompagner la recherche et l'innovation	1	Nombre de lauréat des AAP "Filidéchets"	56	...	178	178	178	+
Allongement de la durée d'usage	2	Nombre d'artisans Repar' Acteurs (CMAR)	14	...	468	480	480	+
	3	Nombre de structures de réemploi	345	...	480	481	481	+
Stratégie de prévention	4	Nombre de structures gérant des ressourceries	15	...	29	29	34	+
	5	Nombre de ressourceries	NC	...	33	30	45	+
	6	Nombre d'ETP des ressourceries	213 etp	...	603 etp	666 etp	640 etp	+
	7	Quantité de biens collectés par les ressourceries	3 031 t	...	8 442 t	6 577 t	6 506 t	+
	8	Taux de réemploi dans les ressourceries	51%	...	40 %	40 %	44 %	-
	9	Taux de recyclage dans les ressourceries	37%	...	52 %	52 %	45 %	-
	10	Nombre de signataires de la charte "zéro déchets"	-	...	255	306	377	+
	11	Nombre de collectivités à actions anti-gaspillage alimentaire	14	...	19	19	19	=
	12	Taux de population couverte par un PLPDMA en vigueur	43%	...	78 %	87 %	87 %	+
Identifier les boucles d'EC et enjeux sur le territoire	13	Taux de population couverte par un programme d'économie circulaire	ND	...	ND	ND	ND	
	14	Quantité de compost produit	216 200 t	...	204 735 t	212 605 t	236 618 t	=
	15	Quantité de ressources secondaires inertes produites	2 251 000 t	...	3 882 452 t	3 793 707 t	3 638 918 t	+
	16	Taux de valorisation des mâchefers traités en région	36%	...	98 %	92 %	90 %	+
	17	Quantité de métaux récupérés	135 005 t	...	204 202 t	168 042 t	214 115 t	+
	18	Quantité de papiers-cartons recyclés	199 211 t	...	292 919 t	247 752 t	245 459 t	+
	19	Quantité de verre recyclé	107 200 t	...	140 556 t	137 735 t	137 060 t	+
	20	Quantité de bois valorisé	117 607 t	...	114 135 t	106 995 t	138 667 t	=
	21	Quantité de plastiques récupérés	1 623 t	...	11 095 t	10 271 t	13 082 t	+
	22	Quantité de déchets verts valorisés	361 966 t	...	327 812 t	354 918 t	358 355 t	-

Tableau 90 : Indicateurs EC 2015-2024 de l'ORD&EC